-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

Au terme de ce rapport il m'apparaît que le projet élaboré par la SARL SEPE La Grande Campagne pour la ferme éolienne de Ville-le-Marclet présente des qualités techniques intrinsèques incontestables et se veut, à son niveau, une réponse à la problématique énergétique de la France.

Les réponses apportées aux demandes et critiques de la population sont particulièrement développées et argumentées.

C'est sur la base de ces appréciations que je formulerai l'avis qui suit.

Jean-Pierre LIGNIER
Commissaire enquêteur